

Le zoom de ROSA

Eclairage du mois :

Les enjeux de sécurité alimentaire liés au changement climatique

Le réchauffement climatique est déjà en marche. Les concentrations actuelles de gaz à effet de serre (380 ppm d'équivalent de dioxyde de carbone) pourraient franchir très rapidement le seuil de danger des 450 ppm, signifiant une hausse de la température d'environ 2°C. Le franchissement de ce seuil pourrait entraîner des effets irréversibles sur les écosystèmes, les ressources en eau, l'alimentation ou encore la santé. Les pays en développement seront les premiers touchés en raison de leur situation géographique et de la forte dépendance de leurs activités économiques vis-à-vis des conditions climatiques, ainsi que des faibles capacités humaines, institutionnelles et financières dont ils disposent pour y faire face. Les effets du changement climatique risquent d'aggraver les vulnérabilités existantes (pressions démographiques, déforestation, dégradation des terres). Compte tenu de l'ampleur du phénomène, des réponses à la fois institutionnelles, techniques, économiques et juridiques doivent être mises en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et aider les populations les plus vulnérables à faire face aux impacts déjà observés et à venir.

Cet article présente les principaux enjeux pour les pays en développement, notamment en termes de sécurité alimentaire et les réponses à apporter pour réduire la vulnérabilité des populations et améliorer leur résilience face aux effets négatifs des changements climatiques.

Les pays en développement, les plus exposés au changement climatique

Les menaces liées au changement climatique varient selon les régions. Les pays situés dans les régions tropicales ou subtropicales ainsi que dans les régions désertiques seront davantage affectés que ceux situés dans les latitudes plus au nord. Les pays côtiers, et en particulier, les pays insulaires seront très vulnérables.

Certains pays sont déjà concernés par la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, ouragans, sécheresses) ; tel est le cas des pays du Sahel. D'après les chiffres, l'Afrique de l'Ouest est la région où le régime pluviométrique a été le plus perturbé depuis un siècle.

Encadré No. 1 : Les phénomènes climatiques en Afrique de l'Ouest

Depuis une trentaine d'années, on constate dans les pays du Sahel une sécheresse persistante malgré la mousson (juin-septembre) qui est le seul épisode de pluie pour ces pays et donc assure la subsistance à de nombreuses populations. Le déficit pluviométrique est de l'ordre de 30% ; le débit de certains fleuves chute drastiquement comme celui du fleuve du Niger qui a baissé de 60%. Plusieurs pays tels que le Mali, le Bénin et le Niger doivent affronter un dérèglement de la mousson. Cela nécessite d'améliorer les prévisions et les impacts de ce phénomène sur les populations et l'environnement.

Source : Revue La recherche sur le développement (mars 2007)

EuropeAid

ROSA est une initiative de :



COMMISSION
EUROPÉENNE

N° 11 Novembre 2008

FR

Le changement climatique : Un amplificateur de vulnérabilités

Le changement climatique va être un facteur aggravant des vulnérabilités auxquelles les pays font déjà face, qu'elles soient d'ordre économique, environnemental, social et institutionnel (cf. encadré No. 2). De plus, la combinaison d'une faible croissance économique et de fortes inégalités rendent une grande partie de la population vulnérable aux chocs économiques et naturels.

L'augmentation globale de la température et la modification du régime des pluies vont avoir des impacts socio-économiques majeurs. Dans les zones côtières basses, la montée des eaux va saliniser les sols et pourraient rendre la plupart des terres cultivables improductives. Selon le rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) publié en 2007, les rendements agricoles vont diminuer dans les zones arides et tropicales. L'insécurité alimentaire, notamment en Afrique, pourrait ainsi augmenter en raison de la réduction des zones disponibles pour l'agriculture et la baisse des rendements en particulier dans les zones arides. Dans certains pays, les rendements des productions non-irriguées pourraient en effet être réduits de plus de 50% en 2020.

Encadré No. 2 : Des vulnérabilités structurelles

Vulnérabilité économique : Les économies des pays en développement (PED) sont généralement peu diversifiées et tournées vers le secteur primaire. Ce secteur, basé sur l'exploitation des ressources naturelles et l'utilisation des terres, est donc très dépendant des conditions climatiques.

Vulnérabilité environnementale : Les PED sont exposés à des pressions environnementales (dégradation des sols, surexploitation des ressources) en raison notamment de leur forte croissance démographique, de faibles moyens humains et techniques en matière de gestion des ressources naturelles, et des conditions climatiques actuelles.

Vulnérabilité sociale : Les populations des PED souffrent de mauvaises conditions d'hygiène, de la propagation de certaines maladies et leurs infrastructures sanitaires sont déficientes. De plus, le faible niveau d'éducation des populations les plus pauvres peut parmi d'autres facteurs, limiter leur capacité à développer de nouvelles pratiques de production ou diversifier leurs sources de revenus en cas de choc climatique.

Vulnérabilité institutionnelle : Les PED disposent de peu d'institutions en mesure de répondre à des bouleversements économiques, sociaux ou environnementaux qui pourraient avoir lieu avec le changement climatique. Des réglementations environnementales et des mesures d'adaptation seront plus difficiles à mettre en place.

De plus, les PED ne disposent que de peu d'informations climatiques précises. Leur capacité à observer et à comprendre les phénomènes climatiques nationaux est relativement faible.

Selon le rapport du GIEC, la capacité d'adaptation aux changements climatiques varie fortement d'une région à une autre. En Afrique par exemple, elle reste limitée en raison du faible PIB par habitant, d'une pauvreté généralisée, d'une répartition des terres inéquitable et du faible niveau d'éducation. A cela s'ajoute l'absence de filets de protection sociale, surtout après les mauvaises récoltes. Les stratégies individuelles mises en œuvre pour faire face à la désertification montrent actuellement certaines limites. La dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale reste élevée. En ce qui concerne l'Asie, la capacité d'adaptation s'améliore dans certains pays, mais elle est encore entravée par des ressources limitées, des infrastructures peu développées, les inégalités de revenus, des institutions faibles et une technologie désuète.

Quelles réponses face au changement climatique ?

Il existe deux types de réponses pour éviter ou limiter les dommages liés au changement climatique. L'**atténuation** regroupe l'ensemble des activités visant à limiter les concentrations à gaz à effet de serre qui vont déterminer l'ampleur et le rythme des changements climatiques. Les efforts d'atténuation doivent venir en premier lieu des pays développés, qui sont les plus grands émetteurs. Ce constat est reconnu dans la Convention sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto (cf. plus bas). Pour les PED, et en particulier les pays émergents, il s'agit de suivre une trajectoire de développement sobre en carbone et en énergie. Cette transition suppose néanmoins un appui financier et des transferts de technologie. Ces questions occupent une place centrale dans les négociations internationales sur le changement climatique, mais aussi dans les relations entre les pays développés et leurs partenaires du Sud.

L'**adaptation** consiste à diminuer l'impact de la variabilité climatique actuelle et future sur les écosystèmes et sur les hommes. Il s'agit de mettre en place des mesures préventives ou ex post, afin d'améliorer la résilience des populations face aux effets négatifs des changements climatiques. Un des principaux enjeux repose sur la capacité d'anticipation de ces phénomènes afin d'ajuster les politiques, les choix techniques, les infrastructures et l'aménagement du territoire pour les adapter aux risques climatiques accrus. La question de l'adaptation prend une place de plus en plus importante dans les discussions internationales. Elle revêt une importance majeure pour les PED, no-

tamment les PMA. L'adaptation est étroitement liée au niveau de développement des pays (existence et application de politiques publiques en termes de santé, d'eau, l'existence d'infrastructures de base,...). D'où la difficulté de séparer l'adaptation du développement.

De la nécessité d'adapter et de consolider le régime multilatéral

Limitier le réchauffement climatique implique des efforts considérables pour réduire les émissions tout en augmentant les moyens pour l'adaptation des pays et populations les plus vulnérables. Des instruments ont été mis progressivement en place à travers la Convention-cadre des Nations Unies et le Protocole de Kyoto (cf. encadré No. 3). Certains de ces instruments concernent spécifiquement les PED, notamment le mécanisme de développement propre, ou les différents fonds pour financer des projets de réduction des émissions, de transfert de technologies, ou d'adaptation.

Encadré No. 3 : Le cadre multilatéral de lutte contre le changement climatique

La **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques** est entrée en vigueur en 1994. La Convention a pour objectif de stabiliser la concentration des gaz à effet de serre afin d'éviter d'importants bouleversements climatiques dans un « *délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre de manière durable* ». Elle reconnaît le principe de « *responsabilités communes mais différenciées* » entre les pays développés et les PED. Cette Convention a posé les bases d'un régime multilatéral de lutte contre le changement climatique, mais ne contient aucun objectif chiffré.

Le **Protocole de Kyoto** a été adopté en décembre 1997, après plus de deux ans de négociations. Il est adossé à la Convention. A travers ce Protocole, les pays industrialisés ont accepté de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre avec des engagements chiffrés, entre 2008 et 2012. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur en février 2005. Parmi les pays développés, seuls les Etats-Unis (responsables d'un quart des émissions de CO₂ dans le monde) ne sont pas Parties du Protocole.

Depuis l'adoption de la Convention sur le changement climatique et du Protocole de Kyoto, le contexte a changé. Certains pays émergents – tels que la Chine, l'Inde et le Brésil – sont devenus d'importants émetteurs de gaz à effet de serre au niveau mondial. La participation accrue de ces pays dans le régime multilatéral devient un enjeu majeur. Parallèlement, les Etats-Unis refusent

toujours de prendre tout engagement de réduction d'émissions. Le régime multilatéral doit donc évoluer de façon à prendre en compte ce nouveau contexte.

Dans cette perspective, les pays développés et les PED ont accepté lors de la 13^e Conférence des Parties à la Convention sur le changement climatique (Bali, décembre 2007), de négocier un nouvel accord sur le régime multilatéral après 2012. Il devra être signé d'ici la fin 2009. Du 1^{er} au 12 décembre prochains, la Communauté internationale se retrouve à Poznan (Pologne) pour la 14^e Conférence des Parties. Il s'agit d'un rendez-vous clé, non seulement pour faire le point sur la mise en œuvre de la Convention et du Protocole, mais également pour poser les jalons du futur accord sur le climat après 2012.

Une approche à plusieurs niveaux

La prise en compte du changement climatique nécessite une approche à plusieurs niveaux en raison des **liens qui existent entre l'atténuation, l'adaptation et le développement**. Les mesures d'atténuation et d'adaptation ont des impacts sur les activités de développement et inversement. En effet, des actions de développement qui ne sont pas directement liées au climat peuvent avoir des conséquences (positives ou négatives) sur la réduction des émissions et sur l'adaptation. En ce qui concerne l'adaptation, des politiques de réduction de la pauvreté axées sur l'éducation, la santé, la nutrition permettront indirectement de réduire la vulnérabilité des populations et d'augmenter leur résilience au changement climatique. Bien que l'adaptation des populations aux conditions climatiques ne soit pas nouvelle, l'intégration du risque d'une variabilité climatique accrue doit être prise en compte dans les stratégies, les politiques et les projets de développement.

En outre, alors que l'atténuation revêt une dimension globale, les impacts du changement climatique seront ressentis fortement au niveau local, dans les zones rurales et urbaines. Les institutions locales ont par conséquent un rôle fort à jouer en matière d'adaptation. D'où la nécessité de mener un travail de compréhension des mécanismes de réduction des vulnérabilités et d'adaptation au changement climatique.

Cet article a été rédigé avec la collaboration d'Anne Chetaille, chargée d'études au Gret

Pour en savoir plus :

GIEC, Climate change. Synthesis report, 4th assessment report 2007.

Stéphanie Margot et Anne Chetaille, Le développement à l'épreuve du changement climatique, avril 2007.

Anne Chetaille, De l'urgence climatique à une réponse politique forte, une route sinueuse, janvier 2008.

Point sur la situation alimentaire et nutritionnelle

Afrique Australe - Mozambique

Des progrès remarquables depuis la fin de la guerre civile

Depuis 1992, le Mozambique a réalisé d'importants progrès en matière de développement économique et de réduction de la pauvreté. Le pays a enregistré une croissance de 8% en moyenne entre 2000 et 2006, une des meilleures performances d'Afrique Subsaharienne. Cette évolution s'explique principalement par la forte expansion des investissements étrangers et le soutien massif des bailleurs de fonds internationaux¹. Le taux de croissance s'est légèrement ralenti depuis 2007, en raison de l'augmentation des cours du pétrole et d'un repli des exportations non traditionnelles.

Le Mozambique reste encore un des pays les plus pauvres du monde. Mais la pauvreté a considérablement diminué lors de la dernière décennie. Le taux de pauvreté absolue est passé de 69% en 1996/97 à 54% en 2002/03. Les données issues d'enquêtes auprès des ménages qui permettraient une mise à jour des taux de pauvreté depuis 2003 ne sont pas disponibles. Cependant, selon une étude menée par l'université Eduardo Mondlane en 2006, le rythme du recul de la pauvreté serait en train de ralentir, avec des disparités importantes selon les régions².

Des obstacles majeurs subsistent

En dépit de progrès substantiels en termes de réduction de la pauvreté, le pays est confronté à des obstacles majeurs. La population principalement rurale (à raison de 80%) et l'économie, qui est essentiellement agricole (le secteur représente 30% du PIB et 80% des exportations), sont particulièrement **vulnérables aux catastrophes naturelles** (cyclones, inondations et sécheresses) qui frappent régulièrement le pays.

Depuis 1992, la production céréalière a plus que doublé. Mais le Mozambique reste dépendant des importations pour satisfaire les besoins de consommation, surtout dans les régions du Centre et du Sud du pays³.

¹ En 2008, l'aide publique au développement a financé plus de 50% des dépenses de l'Etat. Le volume des dons devrait se comprimer à moyen terme, d'où l'urgence de mobiliser des recettes fiscales supplémentaires (BAfD/OCDE, 2008).

² Les taux de pauvreté se sont accrus dans la ville et la province de Maputo. Ils sont exacerbés par la récente crise des prix des denrées alimentaires.

³ Les importations représentent encore environ 20% de la consommation nationale. Ces chiffres ne tiennent pas compte

La production agricole se concentre dans le Nord. L'insuffisance des moyens de transport et leur coût élevé constituent néanmoins un obstacle pour l'acheminement des produits vers les zones déficitaires. Les liaisons Sud-Nord, nécessaires à une véritable intégration du pays, restent insuffisantes. Les surplus de productions du Nord sont généralement exportés dans les pays voisins tandis que le Sud importe une partie de ses denrées alimentaires de l'Afrique du Sud.

Les **taux de malnutrition** sont très élevés. En effet, plus de 40% des enfants souffrent de malnutrition chronique. Un rapport établi récemment par la Banque Mondiale⁴ fait apparaître un « paradoxe nutritionnel » : tandis que la consommation a gagné en volume dans l'ensemble du pays, la malnutrition chronique ne s'est pas atténuée et s'est même aggravée dans certaines zones (provinces de Zambèze, Sofala, Inhambane, Gaza et Maputo). Les taux de malnutrition aiguë restent cependant à un niveau relativement faible dans l'ensemble du pays.

Ces problèmes sont exacerbés par la forte incidence du VIH/SIDA, les mauvaises habitudes alimentaires et le faible accès aux services de base (santé, eau potable et assainissement). En 2004, le **taux de prévalence du VIH/SIDA** était évalué à 16% de la population adulte, un niveau très élevé que le Ministère de la Santé estime presque inchangé depuis.

Encadré No. 1 : Interface entre VIH/SIDA et sécurité alimentaire

Les relations entre le VIH/SIDA et la sécurité alimentaire sont à double sens : le VIH/SIDA est à la fois un facteur déterminant et une conséquence de l'insécurité alimentaire.

Le retentissement du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire se fait sentir à court et à long terme. L'épidémie entraîne l'appauvrissement des ménages par : la perte de main-d'œuvre pour l'agriculture et d'autres activités rémunératrices ; l'augmentation des dépenses de santé ; une moindre capacité à s'occuper des enfants et des autres personnes vulnérables ; l'érosion des actifs.

des importations/exportations en provenance des pays voisins (circuit informel) qui ont considérablement augmenté au cours des dernières années.

⁴ Banque Mondiale, Beating the odds: Sustaining inclusion in a growing economy, 2007.

Le SIDA exacerbe aussi la vulnérabilité à long terme du fait de son impact systémique sur les structures et les institutions sociales et économiques des pays gravement touchés.

Le VIH/SIDA vient s'ajouter aux multiples facteurs déterminant la sécurité alimentaire. Il est essentiel donc de réagir en favorisant la sécurité alimentaire et en associant des actions à court et à long terme.

Source : Texte adapté de la FAO (2003)

Evaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle en 2007/2008

Depuis fin 2007, le Mozambique a été frappé par plusieurs catastrophes naturelles : la crue du fleuve Zambèze et des rivières Pongue, Buzi et Save ; le cyclone Favio qui a affecté les zones côtières des provinces de Nampula et Zambèze ; et, des déficits pluviométriques dans la région du Centre et du Sud. La hausse des prix alimentaires et la pénurie d'eau, particulièrement dans la partie Sud du pays, ont aggravé la situation d'insécurité alimentaire. Une étude effectuée par la Banque Mondiale (mai 2008) montre que les zones agricoles du Nord ont été moins affectées par la montée des prix car l'autoconsommation reste prédominante pour les aliments de base.

En avril-mai 2008, le SETSAN (Secrétariat Technique pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition) a réalisé une évaluation de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, près d'un tiers des ménages mozambicains se trouvent en **situation d'insécurité alimentaire chronique**. Cela reflète, dans une large mesure, les niveaux de pauvreté et les problèmes structurels d'accessibilité aux aliments⁵. Les régions les plus touchées sont le Zambèze (35,6%), Tete (34,6%), Maputo (34,4%) et Inhambane (29,5%), comme l'illustre le graphique No. 1.

Les provinces d'Inhambane et de Tete ont été touchées par plusieurs catastrophes naturelles lors des dix dernières années. Cela a considérablement réduit la capacité des ménages à faire face aux chocs externes. A cela s'ajoute les problèmes de pauvreté, la faible production agro-pastorale, et la forte prévalence du VIH/SIDA⁶.

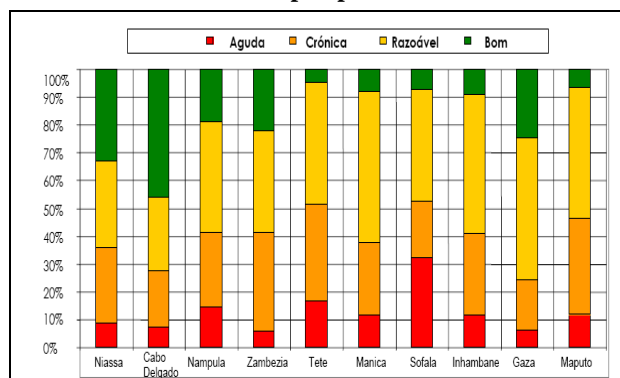
⁵ L'insécurité alimentaire chronique reflète une incapacité persistant à accéder à de la nourriture adéquate et nutritive. L'insécurité alimentaire aiguë est liée à un manque temporaire d'aliments ; elle est associée à des chocs tels que les sécheresses, les inondations, la hausse des prix alimentaires,...(SETSAN).

⁶ La forte prévalence du VIH/SIDA est en grande partie liée à la migration de la main d'œuvre vers les mines en Afrique du Sud et au Zimbabwe.

En ce qui concerne la province du Zambèze, la problématique demeure complexe. Cette province a été moins touchée par des chocs climatiques (malgré des inondations dans quelques districts de la vallée du Zambèze). Le niveau de production est relativement élevé avec un fort potentiel agricole. Néanmoins, les indicateurs sociaux demeurent faibles avec une prévalence de la pauvreté de 45%, un taux de malnutrition chronique de 41% et une prévalence du VIH/SIDA de 19%.

Dans la province de Maputo, environ la moitié de la population se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire. Les principaux facteurs sont les pluies irrégulières qui ont affecté la production agricole lors des cinq dernières années, l'absence de sources alternatives de revenu et les prix relativement hauts de produits alimentaires.

Graphique No. 1 : Les niveaux d'insécurité alimentaire par province



Source : SETSAN, mai 2008

Malgré des avancées significatives, la situation demeure précaire. Dans son dernier rapport, le SETSAN a formulé plusieurs recommandations pour la mise en œuvre de mesures destinées à réduire efficacement l'insécurité alimentaire chronique. Parmi elles, on note le renforcement des mécanismes de protection sociale visant les groupes cibles (femmes cheffes de familles, les personnes âgées, les familles vulnérables et les malades du SIDA) et la diversification des sources de revenu.

Cet article a été rédigé avec l'appui de la Délégation de la CE au Mozambique

Pour en savoir plus:

Fews Net/USAID, Mozambique food security update, octobre 2008.

SETSAN, Relatório da Monitoria da Segurança Alimentar e Nutricional em Moçambique, mai 2008.

ODI, Food security options in Mozambique: one country, two words?, novembre 2004.

Brèves internationales

24^{ème} réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA)

La 24^{ème} Réunion annuelle du RPCA, accueillie par les autorités sénégalaises, s'est déroulée du 25 au 28 novembre derniers. Le Réseau s'est réuni une fois par an en séance plénière, afin de prévenir d'éventuelles crises alimentaires dans le Sahel notamment en tirant la sonnette d'alarme assez tôt pour la mise en place d'une réponse appropriée et en temps opportun. Il permet à des experts et des cadres d'organisations régionales ou internationales, des ONG, des représentants des bailleurs de fonds de dresser le bilan de la campagne agricole en cours et de débattre, en fonction de l'actualité, de certains sujets d'intérêt commun, notamment politiques et stratégiques. Cette année le thème central a été « le rôle et l'importance du marché dans la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

Des discussions sur la situation pour la campagne 2008/2009, il ressort que pour le moment la disponibilité alimentaire est globalement satisfaisante dans toute la région. Les marchés sont bien approvisionnés (à l'exception de quelques poches). Toutefois, les prix des céréales locales bien qu'en baisse depuis le début des récoltes, sont encore à un niveau supérieur à la moyenne saisonnière notamment pour le riz, malgré une tendance à la baisse au niveau mondial. Ce niveau élevé des prix, peut être considéré comme une opportunité pour les producteurs, mais faute de mesures adéquates, il est probable qu'à ce stade, ce soient les commerçants qui en bénéficient le plus (car disposant d'infrastructures de stockage, à la différence des producteurs qui en outre ont des besoins de liquidités immédiats). Néanmoins, il constitue une contrainte pour les consommateurs pauvres aussi bien en milieux urbain que rural.

La politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest

La Présidence de la Commission de la CEDEAO et la Présidence française de l'Union Européenne, en concertation avec la CE et la Banque Mondiale, organisent un séminaire à Paris, le 9 décembre prochain.

Cette réunion doit permettre de partager une vision commune entre la région et la communauté internationale sur les enjeux agricoles et alimentaire en Afrique de l'Ouest et sur la façon de les traiter, de discuter de la mise en œuvre de l'ECOWAP et de proposer un calendrier et une méthode de travail permettant aux bailleurs de concrétiser leur appui à la mise en œuvre de l'ECOWAP. Plus précisément, il s'agira de :

- questionner la convergence des politiques des Etats membres de la CEDEAO avec les orientations de l'ECOWAP, en écho aux mesures d'urgence prises par certains des Etats au niveau des échanges, du stockage et de la relance de la production ;
- engager une réflexion entre la région et la communauté internationale sur un nombre limité d'instruments d'intervention au niveau régional ;
- interroger l'expérience d'organisations économiques régionales qui ont une certaine antériorité dans la mise en œuvre pratique de politiques agricoles, comme l'Europe ;
- assurer que la cohérence de l'appui aux différentes initiatives régionales : programmes d'investissements nationaux et régionaux, programmes de relance de la production agricole, offensive régionale, programmes économiques régionaux, mesures d'accompagnement des APE, offre d'accès aux marchés et Tarif extérieur commun.

Ce bulletin a été rédigé par l'équipe du GRET chargée de l'animation du ROSA (Réseau opérationnel de sécurité alimentaire). C'est une initiative de EuropeAid E6 (appui thématique sécurité alimentaire, développement rural et environnement) en collaboration avec EuropeAid G4 (formation et gestion des connaissances). Les points de vue exposés ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission européenne.